

# Search for Common Ground - Bénin

Projet NONSINA "Entente" –

« Renforcer la cohésion sociale verticale et horizontale dans les zones frontalières du Bénin touchées par les tensions et les conflits violents »

Juin 2025

MODÈLE  
DE  
REDEVABILITÉ  
ANCRÉ  
LOCALEMENT  
GAM



Search for  
Common  
Ground

Ce document fournit aux concepteurs, aux responsables de la mise en œuvre et aux évaluateurs de programmes dans le domaine la Cohésion Sociale, de la Paix et de la promotion du Genre, des exemples concrets et des indications pratiques sur des indicateurs développés localement, en s'appuyant sur le **Modèle de Redevabilité Ancrée (Grounded Accountability Model - GAM)** du **Cadre d'impact pour la Paix (Peace Impact Framework - PIF)**. Il présente d'abord les différentes manières dont les représentants des communautés locales à Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana au Bénin, perçoivent et vivent la cohésion sociale verticale, la cohésion sociale horizontale ainsi que la prise en compte du genre dans les initiatives communautaires. Les sections suivantes offrent un aperçu des expériences vécues par les jeunes, les femmes, les agriculteurs et les éleveurs en lien avec ces concepts, ainsi qu'une discussion orientée vers l'action sur les indicateurs qui en ont émergé.

### Qu'est-ce que le «Peace Impact Framework» ?

Le **Peace Impact Framework** (Cadre d'Impact pour la Paix) offre une structure permettant de capturer et d'évaluer les résultats des programmes de consolidation de la paix en tenant compte des expériences des communautés concernées et des praticiens. Il donne aux acteurs locaux les moyens d'analyser l'impact de leur travail et de contribuer, par des preuves concrètes, à l'évolution du champ de la consolidation de la paix. Ce cadre repose sur trois piliers : Les expériences vécues, Des mesures alignées, Des observations d'experts. Le premier pilier, les expériences vécues, repose sur le **Modèle de Redevabilité Ancrée (Grounded Accountability Model - GAM)** – un processus de recherche qui permet aux praticiens de co-développer des indicateurs localisés avec les populations concernées.

[Apprendre plus sur le Peace Impact Framework ici.](#)

### Qui a partagé son expérience vécue ?

L'équipe de Search for Common Ground (Search) au Bénin a mobilisé des participantes du projet **NONSINA** (Entente) qui vise à renforcer la cohésion sociale verticale et horizontale dans les zones frontalières du Bénin touchées par les tensions et les conflits violents, notamment dans les Communes de Kérou, Kouandé (Département de l'Atacora) et de Banikoara et Ségbana (Département de l'Alibori). Financé par l'**Agence française de développement (AFD)**, il est mis en œuvre par Search et son partenaire local **DEDRAS ONG** sur la période de mai 2024 à mai 2026.

Le processus **GAM** a permis aux **jeunes, femmes, agriculteurs et éleveurs** de générer une liste d'indicateurs co-crésés et localisés. Les participantes ont eu l'opportunité de voter pour les indicateurs qui résonnaient le plus avec leur vécu. Dans ce cas précis, ils se sont concentrés sur des indicateurs localisés liés à la cohésion sociale verticale, la cohésion sociale horizontale et la prise en compte du genre dans les initiatives communautaires.

Ces indicateurs seront intégrés dans le cadre logique du projet, dans les outils des missions de suivi et de l'évaluation finale du Projet.

Les résultats présentés ci-dessous reflètent la manière dont les participants des groupes de discussion GAM ont validé et réagi aux indicateurs localisés.

[Rejoignez la Communauté de Pratique GAM ici.](#)

L'équipe de **Search-Bénin** a organisé **vingt-deux (22)** groupes de discussion **GAM** à **Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana**, réunissant au total **306** participants : **82 femmes, 71 jeunes, 93 agriculteurs et 60 éleveurs**. Les participants représentaient la diversité des profils impliqués dans le Projet NONSINA (qui met l'accent sur les jeunes et les femmes et dont l'étude de base a révélé les conflits agriculteurs-éleveurs communs les plus récurrents dans les zones d'intervention).

## Que signifie « cohésion sociale verticale » pour les participants de Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana au Bénin?

Les participants ont souligné que la **cohésion sociale verticale** désigne la qualité des relations entre la communauté et les autorités locales, notamment le chef de village, les agents communaux et autres responsables locaux. Elle se manifeste par la confiance, le respect mutuel, la collaboration constructive et la responsabilité partagée entre les citoyens et leurs représentants.

### Légitimité institutionnelle

“Lorsqu’il y a une bonne collaboration, la confiance, une bonne entente entre la communauté et le chef de village marqué par le respect et la considération mutuelle.”

“Quand il y a partage d’informations entre les membres de la communauté et les autorités, marqué par une entente entre les jeunes sur des sujets d’intérêts communs (sécurité, incidents ... etc.)”

“L’entente entre les autorités (Chef de Village, Chef d’Arrondissement, Agents de la mairie) avec la communauté pour la mobilisation des ressources locales.”

“Le fait que la population suive les orientations et décisions du chef de village pour le développement communautaire (nettoyage des écoles, remblayage des routes, réparation des hangars du marché).”

“Lorsqu’il y a harmonie dans les interactions autorités et population (du point de vue de la communication, du respect mutuel, de la considération, etc.)”

“Lorsqu’une situation particulière survient, les habitants n’hésitent pas à se rapprocher des autorités compétentes afin d’obtenir un soutien, des conseils ou une intervention appropriée.”



## Que signifie « cohésion sociale verticale » pour les participants de Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana au Bénin?

### Pouvoir d'agir individuel

- Le fait que les autorités créent des conditions pour promouvoir la population (apprenants, diplômés sans-emplois etc.).
- L'utilisation de la main d'œuvre locale par les autorités sans privilégier les proches ou les parents de ces derniers.

### Violence

- Le fait que les autorités et la communauté installent un système local de sécurité (comité des chasseurs, etc.) pour sécuriser la communauté et donnent une correction aux voleurs et aux braqueurs.
- Quand il y a règlement à l'amiable des conflits au sein de la communauté.

### Polarisation

Le fait que les autorités soient ceux qui nous unissent et non les diviseurs (politique, prix des produits etc.).



## Que signifie « cohésion sociale horizontale » pour les participants de Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana au Bénin?

### Pouvoir d'agir individuel

- Le fait que tout le monde se mobilise quand il y a une initiative dans le village (renions, cotisations, manifestation).
- Les jeunes se soutiennent entre eux et viennent en aide à celui qui est en difficulté.

### Violence

- Lorsqu'il règne un climat de paix, marqué par l'absence de bagarre, de présence de groupes de socialisation et d'assemblée, d'amour mutuel favorisant l'entente et l'entraide entre les groupes ethniques.
- Quand toutes les ethnies sont acceptées sans bagarres et sans discrimination aucune et que les gens se mobilisent pour la cause commune.
- Le fait de dormir dehors ou à l'intérieur, d'aller et revenir sans rien craindre.
- L'absence de conflits entre agriculteurs et éleveurs en définissant bien des couloirs de passage des animaux, mettre à la disposition des éleveurs un grand espace pour faire le pâturage et laisser aux éleveurs les baffons pour le pâturage.

### Polarisation

- Lorsque toutes les ethnies partageant le même espace géographique, s'acceptent mutuellement, soutenues par les mariages inter ethniques, se font confiance et font preuve d'esprit de partage.
- La paisible cohabitation entre les communautés (partage des repas, autoriser les éleveurs à faire paître leurs animaux dans les agriculteurs après récolte, accepter participer aux événements des autres).
- La recherche permanente de solutions collaboratives entre communautés en cas de mésentente.
- La solidarité au sein de la communauté lors des événements malheureux ou heureux.
- Le bon vivre ensemble (manger, causer, faire le commerce ensemble), partager paisiblement le même marché, participation aux événements sociaux, malgré la diversité ethnique et religieuse.
- Quand dans une communauté il y a l'entente et que les membres sont unis par des liens forts de solidarité et d'harmonie, pratiquant ensemble des activités communes, se soutenant mutuellement dans les épreuves comme dans les joies. Lorsqu'un des leurs est malade ou en difficulté, ils n'hésitent pas à travailler en équipe, notamment en cultivant son champ, afin de lui assurer un soutien moral et matériel.

D'après les participants, la cohésion sociale horizontale désigne la qualité des relations entre les membres d'une même communauté, indépendamment de leur origine ethnique, religieuse, sociale ou générationnelle. Elle se manifeste par l'entente, la tolérance, le respect mutuel et la solidarité entre les habitants. Cette forme de cohésion repose sur une acceptation réciproque et une capacité à vivre ensemble en paix, sans conflit ni discrimination. Les participants expliquent que cette harmonie se reflète dans la cohabitation pacifique entre les groupes, le partage équitable des ressources, les mariages interethniques, la collaboration entre confessions religieuses, et la participation commune aux événements sociaux et aux travaux communautaires. Ils soulignent également que cette cohésion se renforce à travers des pratiques concrètes d'entraide : soutien aux malades, mobilisation lors des cérémonies ou initiatives de développement local, entraide entre jeunes, et gestion pacifique des différends. La solidarité se vit au quotidien, notamment par le travail collectif, les visites mutuelles, les prières communes, et la volonté d'installer un climat de confiance et de sécurité. Pour eux, cette cohésion horizontale est essentielle à la stabilité sociale, car elle permet à la communauté d'agir comme un seul corps face aux difficultés et de construire ensemble un avenir plus juste, uni et prospère.

## Que signifie « la prise en compte du genre » pour les participants de Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana au Bénin?

### Légitimité institutionnelle

- En la reconnaissance des droits des femmes à la terre et une équité dans la répartition des revenus issues des récoltes.
- A inclure les femmes et les hommes dans les initiatives de développement communautaire, y compris le processus de prise de décision en prenant en compte leur avis, en respectant l'équité, en développant leur leadership dès le bas âge et en renforçant leur pouvoir économique.
- A inclure les femmes dans les activités des hommes, tout en facilitant les échanges entre hommes et femmes et en les intégrant dans le processus de prise de décision.
- En l'écoute active des femmes et la création d'espaces où elles peuvent s'exprimer librement. Parallèlement, les hommes sont impliqués dans les activités traditionnellement réservées aux femmes afin de renforcer la compréhension mutuelle.
- En l'invitation des femmes aux réunions de la localité.
- En la présence des femmes au sein des bureaux d'association pour le développement de la localité.
- En l'inclusion de toutes les couches (jeunes, femmes, hommes enfants) au sein des comités du village (comité de gestion des plaintes, comité de gestion de la cantine scolaire).
- En la prise en compte des personnes handicapées dans les initiatives de prises de décisions

### Violence

En ce que quel que soit le problème apporter chez le délégué, il résout le problème sans tenir compte du sexe, de l'ethnie, et de la condition physique de la personne.

### Polarisation

### Pouvoir d'agir individuel

- En un accès équitable aux infrastructures du village sans discrimination.
- Le fait d'acheter chez toutes les personnes sans tenir compte du sexe, de l'ethnie et des conditions physiques.
- En ce que chacun mène ses activités dans la communauté sans être discriminés.
- En ce que lors des manifestations dans le village, on s'assied pour manger tous ensemble sans distinction, peu importe les personnes qui ont cuisiné.
- En la prise en compte des opinions de tout le monde (sans jugements ni préjugés).
- Le fait d'être à l'écoute des problèmes des autres quelle que soit l'appartenance religieuse, ethnique.
- Le fait de ne pas faire de la discrimination à quelqu'un à cause de sa condition (pauvreté, handicap, religion, ethnie, etc.).
- En la représentativité de toutes les ethnies, religions dans les structures communautaires.
- En ce que toute personne désireuse de participer à une activité communautaire y soit librement admise.
- A apporter de l'aide aux personnes en situation de handicap.

D'après les participants, la prise en compte du genre signifie d'abord la reconnaissance équitable des droits et des rôles des femmes et des hommes dans la vie communautaire. Cela inclut l'accès des femmes à la terre, leur implication dans la répartition des revenus agricoles, leur présence dans les espaces de décision, ainsi que le développement de leur leadership dès le jeune âge. Les participants insistent sur l'importance d'impliquer les femmes et les hommes de manière équitable dans toutes les initiatives de développement, en tenant compte de leurs avis, en créant des espaces d'expression libre pour les femmes, et en favorisant les échanges mixtes dans les processus décisionnels. L'intégration des hommes dans certaines activités traditionnellement féminines est également perçue comme une manière de renforcer la compréhension mutuelle et de briser les stéréotypes de genre. Par ailleurs, les participants élargissent cette vision à une inclusion sociale plus globale, affirmant que la non-discrimination doit s'appliquer à tous les membres de la communauté, quelles que soient leur religion, leur ethnie, leur condition physique ou sociale. Le respect de chacun, sans préjugés ni jugements, doit être garanti dans tous les espaces communautaires, qu'il s'agisse de réunions, de comités ou de simples moments de convivialité. Pour eux, la véritable inclusion passe par l'écoute, l'équité, et la valorisation des contributions de tous, sans distinction de genre ou de condition.

## Discussion

Les participants des communes de Kérou, Kouandé, Banikoara et Ségbana perçoivent la cohésion sociale horizontale comme l'ensemble des liens d'entente, de solidarité et de respect mutuel entre les membres de la communauté, quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou sociale. Elle se manifeste par la cohabitation pacifique, l'entraide lors d'événements, les mariages interethniques, la résolution pacifique des conflits et la participation commune aux activités locales. Pour eux, cette forme de cohésion est indispensable au vivre-ensemble et à la stabilité sociale.

La cohésion sociale verticale, quant à elle, repose sur la qualité des relations entre la population et les autorités locales. Les participants valorisent les autorités accessibles, à l'écoute, justes et capables de prendre en compte les préoccupations communautaires sans favoritisme. Lorsque les décisions sont prises de manière inclusive, et que les autorités agissent comme des rassembleurs, cela renforce la confiance, la participation et la légitimité de la gouvernance locale.

Enfin, la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale est perçue comme la garantie que tous les membres de la communauté – femmes, hommes, jeunes, personnes handicapées ou vulnérables – puissent participer aux initiatives locales, accéder aux ressources, et s'exprimer librement sans discrimination. Les participants appellent à plus d'équité dans les processus décisionnels, une représentativité équilibrée dans les structures locales, et une reconnaissance effective des droits des femmes. Pour eux, inclusion et égalité sont au cœur du développement communautaire durable

## Comment pouvons-nous agir sur des indicateurs localisés ?

Les indicateurs développés localement sont une excellente source pour orienter les actions et promouvoir la redevabilité envers les communautés locales. Les parties prenantes telles que les organisations de la société civile, les développeurs de programmes, les décideurs politiques, les agences gouvernementales et les communautés locales elles-mêmes peuvent toutes agir sur la base de ces indicateurs localisés.

# COHÉSION SOCIALE HORIZONTALE

## PERCEPTIONS PARTAGÉES

- Lorsqu'il règne un climat de paix, marqué par l'absence de bagarre, de présence de groupes de socialisation et d'assemblée, d'amour mutuel favorisant l'entente et l'entraide entre les groupes ethniques.
- Quand toutes les ethnies sont acceptées sans bagarres et sans discrimination aucune et que les gens se mobilisent pour la cause commune.
- Quand dans une communauté il y a l'entente et que les membres sont unis par des liens forts de solidarité et d'harmonie, pratiquant ensemble des activités communes, se soutenant mutuellement dans les épreuves comme dans les joies. Lorsqu'un des leurs est malade ou en difficulté, ils n'hésitent pas à travailler en équipe, notamment en cultivant son champ, afin de lui assurer un soutien moral et matériel.
- La tolérance, le pardon entre les membres de la communauté.
- L'absence de conflits entre agriculteurs et éleveurs en définissant bien des couloirs de passage des animaux, mettre à la disposition des éleveurs un grand espace pour faire le pâturage et laisser aux éleveurs les baffons pour le pâturage.
- La solidarité au sein de la communauté lors des événements malheureux ou heureux.
- Le bon vivre ensemble (manger, causer, faire le commerce ensemble), partager paisiblement le même marché, participer aux événements sociaux, malgré la diversité ethnique et religieuse.

## SUGGESTIONS D' ACTIONS CONCRÈTES

- Organiser des dialogues intercommunautaires réguliers.
- Créer des espaces de loisirs ou d'activités communes interethniques (clubs, chantiers communautaires).
- Formaliser des mécanismes communautaires de médiation intergroupe.
- Appuyer les initiatives de cohabitation (charte locale de tolérance, organisation d'activités mixtes).



# COHÉSION SOCIALE VERTICALE

## PERCEPTIONS PARTAGÉES

- Lorsqu'il y a une bonne collaboration, la confiance, une bonne entente entre la communauté et le chef de village marqué par le respect et la considération mutuelle.
- Lorsque les autorités sont à notre écoute, nous aident à résoudre les différends quelle que soit la période (électorale ou non).
- Lorsqu'il existe un cadre d'échange entre autorités et communauté sur les questions de développement de la localité (sans fausses promesses) où l'avis de tous est pris en compte.
- Le fait que les autorités soient ceux qui nous unissent et non les diviseurs (politique, prix des produits etc.).
- Le fait que la communauté arrive à poser leur problème aux autorités et reçoit une réponse.
- La bonne collaboration entre la communauté et les autorités permet d'unir cette dernière pour la réalisation des activités communes.

## SUGGESTIONS D'ACTIONS CONCRÈTES

- Mettre en place des cadres de concertation périodiques entre autorités et citoyens.
- Renforcer les capacités des autorités en gestion inclusive et participative.
- Instaurer un système de reddition de comptes à travers des comptes rendus publics réguliers.
- Créer des outils de remontée de préoccupations communautaires (boîtes à suggestion, plateformes mobiles).



# PRISE EN COMPTE DU GENRE ET INCLUSION SOCIALE

## PERCEPTIONS PARTAGÉES

- En la reconnaissance des droits des femmes à la terre et une équité dans la répartition des revenus issues des récoltes.
- À inclure les femmes et les hommes dans les initiatives de développement communautaire, y compris le processus de prise de décision en prenant en compte leur avis, en respectant l'équité, en développant leur leadership dès le bas âge et en renforçant leur pouvoir économique.
- En l'écoute active des femmes et la création d'espaces où elles peuvent s'exprimer librement. Parallèlement, les hommes sont impliqués dans les activités traditionnellement réservées aux femmes afin de renforcer la compréhension mutuelle.
- En ce que toute personne désireuse de participer à une activité communautaire y soit librement admise.
- En ce que chacun mène ses activités dans la communauté sans être discriminé.
- En l'inclusion de toutes les couches (jeunes, femmes, hommes, enfants) au sein des comités du village (comité de gestion des plaintes, comité de gestion de la cantine scolaire).
- En la prise en compte des personnes handicapées dans les initiatives de prise de décisions.
- En la prise en compte des opinions de tout le monde (sans jugements ni préjugés).

## SUGGESTIONS D' ACTIONS CONCRÈTES

- Sensibiliser les communautés sur l'égalité de genre et les droits des personnes marginalisées.
- Créer ou renforcer des espaces d'expression pour les femmes, jeunes et personnes handicapées.
- Mettre en place des quotas dans les comités villageois pour garantir la représentativité.
- Lancer des programmes d'autonomisation économique et de leadership féminin.
- Veiller à l'accessibilité physique et sociale des lieux de réunion ou d'activité.

